



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

CAHIER
ENQUETE PUBLIQUE n° EP_PL23/01
du 03/04/2023 au 02/05/2023
Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

la Mairie de :

le service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 03/04/2023 au 02/05/2023 dans :

- Les mairies de ILE-DE-BREHAT, KERBORS, LANMODEZ, LEZARDRIEUX, PAIMPOL , PENVENAN, PLEUBIAN, PLEUDANIEL, PLEUMEUR-BODOU, PLOUBAZLANEC, PLOUEZEC, PLOUGRESCANT, PLOUGUIEL, TREBEURDEN, TREDARZEC, TREGASTEL, TREVOU-TREGUIGNEC
- Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer de SAINT-BRIEUC et PAIMPOL.

N'ont pas fait l'objet d'observations

Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à _____, le _____

Siège et adresse postale : 1 rue du Parc – CS 52256 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex
Adresse géographique du site :
2 rue du docteur Montjarret – BP94 – 22500 PAIMPOL Cedex
www.cotes-darmor.gouv.fr

Accueil téléphonique : 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 17 h 00 sauf le vendredi à 16 h 00.
Accueil du public dans les services du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi exclusivement sur rendez-vous de 14 h 00 à 16 h 30